

À la pointe de la défense des consommateurs

Bulletin d'information, à parution trimestrielle, de l'UFC QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE

N° ISSN 1631-4557

Éditorial par Annie MARIEN

DANS CE NUMÉRO :

Compte rendu de l'assemblée générale du 31 mars 2017	3 4
Bilan au 31/12/2016	5
Compte de Résultat au 31/12/2016	6
Stop au Démarchage téléphonique	7
Prix en pharmacie	8 9
Compteur LINKY	10
Soutenez notre action	11

Traditionnellement au cours du 2^e trimestre, ont lieu les différentes assemblées générales des associations. Le 10 mai 2017 avait lieu l'assemblée générale de Bourgogne à Pouilly en Auxois (Côte d'Or).

C'est sans doute la dernière sous cette forme avant la fusion Bourgogne-Franche Comté.

Les 20 et 21 juin, nous étions à Hyères (Var) pour l'assemblée générale de la fédération, au cours de laquelle ont été redéfinis les attentes des consommateurs, et comment les satisfaire au mieux.

A également été relevé le fait que l'UFC QUE CHOISIR, malgré plus de 60 ans d'existence, soit encore mal connue, surtout par les plus jeunes.

Peu présente dans le débat de la campagne résidentielle, la fracture médicale est une réalité, y compris dans notre département : manque de médecins, non remplacement des généralistes et spécialistes, départ en retraite, absence de médecins en campagne et en ville Nos futurs députés seront sans nul doute face à ce défi à relever.

Autre dossier qui intéressera la future assemblée nationale : les syndicats de copropriété face à leurs dysfonctionnements.

Comme chaque année, nos bureaux de la salle des Eduens seront fermés en août et rouvriront la 1^{ère} semaine de septembre.

U.F.C. QUE CHOISIR

Nièvre,

sa composition :

Conseil d'Administration :

Présidente :

Annie MARIEN

Trésorier :

Cyril HALLIER

Secrétaire :

Colette MACHECOURT

Secrétaire adjoint :

Gérard LEFORESTIER

Membres :

Annie-France

AUGENDRE

René BOUCHONNET,

Geneviève THINEY-

GAGNEPAIN.

Bénévoles :

Mr BOUVIER,

Mme CAVALLIÉ,

Mme COUDERT,

Mr DANIELUK,

Mr & Mme DAULON,

Mr & Mme DECHASSAT,

Mme FOUCHER

Mlle FINOT,

Mr & Mme GARCIA,

Mme LEGRAIN

Mme NEUTE,

Mr SAUVAGE,

Mr VILMOUTH

Groupe litiges :

Annie-France AUGENDRE,

Gérard LEFORESTIER,

Martine LARICHE,

René BOUCHONNET

CONTACTS :

Maison des Éduens

bureaux n°1 et 2,

58000 NEVERS

Tél : 03.86.21.44.14.

Fax : 03.86.57.65.81.

E-Mail de l'association :

contact@nievre.ufcquechoisir.fr

INFOS UTILES au 30/06/2017 :

Smic brut : 9,676€ de l'heure

Plafond de la sécurité sociale :
3 269.00 € par moisIndice de référence des loyers
1^{er} trimestre 2017 (125.90)Indice coût de la construction
4^{ème} trim. 2016 (ICC1645) + 0.98 %Taux d'intérêt légal 4.16 %
1^{er} semestre 2017Prix à la consommation sur 12 mois
+ 1.2 %Aide juridictionnelle pour 2017 :
totale si les ressources mensuelles de
2016 sont inférieures ou égales à **1007 euros**, partielle si les ressources mensuelles de 2016 sont inférieures à **1 510 euros**.(Ces plafonds de ressources sont majorés de **181 euros** pour chacune des deux premières personnes à charge, et de **114.00 euros** pour les suivantes).**UFC QUE CHOISIR de la Nièvre
au 30 juin 2017**adhérents 520
appels téléphoniques reçus 388
lettres envoyées 1056
lettres reçues 508
consommateurs accueillis 152**NOS REPRÉSENTATIONS :**► Comité Départemental de la
Consommation

► Commission Départementale d'Aménagement Commercial

► Commission Départementale d'Orientation Agricole

► UFC QUE CHOISIR (fédération Paris)

► UFC QUE CHOISIR de Bourgogne

► Parc Régional du Morvan

► Commission Départementale de l'Agriculture

► Comité Départemental des Soins Palliatifs

► Conseils Postaux

► Commissions Consultatives des Services Publics

(mairie de Nevers, services fiscaux, Conseil Général, ADN)

► Plan régional d'élimination des déchets d'activité de soins

► Plan départemental d'élimination des déchets ménagers, produits assimilés

► Commission Départementale des paysages et sites

► Natura 2000

► Agences de l'eau

► Commission locale d'information et de surveillance (Fourchambault, Clamecy, Gimouille, Garchy, Rémilly)

► Commission du Comité de ligne T.E.R.

► Syndicat Intercommunal d'Energies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

► CRUCQ

NOS PERMANENCES

NEVERS :Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Vendredi fermeture à 16 h 30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Annie MARIEN

Imprimeur :

Imprimerie SAVIARD

48 av. du 8 mai 1945

58660 COULANGES les Nevers

N° Enregistrement CPPAP :

0520 G 87917

Dépôt légal : à parution

Périodique sans publicité,

indépendant de l'État et

des professionnels.

Toute reproduction à des fins

publicitaires est interdite.

Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant sur tout fichier à l'usage de la société.

UFC QUE CHOISIR DE LA NIEVRE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2017

L'Assemblée Générale de l'UFC QUE CHOISIR 58 a eu lieu le 31 mars 2017 à la salle des Eduens à 16h30 en présence de 38 adhérents, 105 adhérents avaient donné pouvoir.

Le référent santé de l'UR BOURGOGNE, Gérard LARCHE était présent et nous a présenté un tableau de bord qualité consommation santé.

RAPPORT D'ACTIVITE au 31/12/2016

1- Fonctionnement de l'AL

Nombre d'heures d'ouverture 1536 heures + 30 heures à Clamecy
 Appels téléphoniques reçus : 803
 Courriels reçus : 577
 Personnes reçues : 90
 Nombre de courriers traités : 899

2- Ressources humaines de l'AL

Adhérents : 519 (-50 par rapport à 2016)
 Bénévoles : 28
 Salariés : 1 secrétaire en CDD

3- Activités liées aux litiges

En 2016, 307 petits litiges

47 « gros litiges » qui ont concernés :

- Les assurances 21
- La téléphonie 13
- Le logement et équipement maison 10
- L'énergie 3

Certains de ces litiges ont donné lieu à une action judiciaire auprès du tribunal.

4- L'association

Représentations : 4 bénévoles les assurent

Parutions de la Botte de l'UFC : 4, soit 1 par trimestre

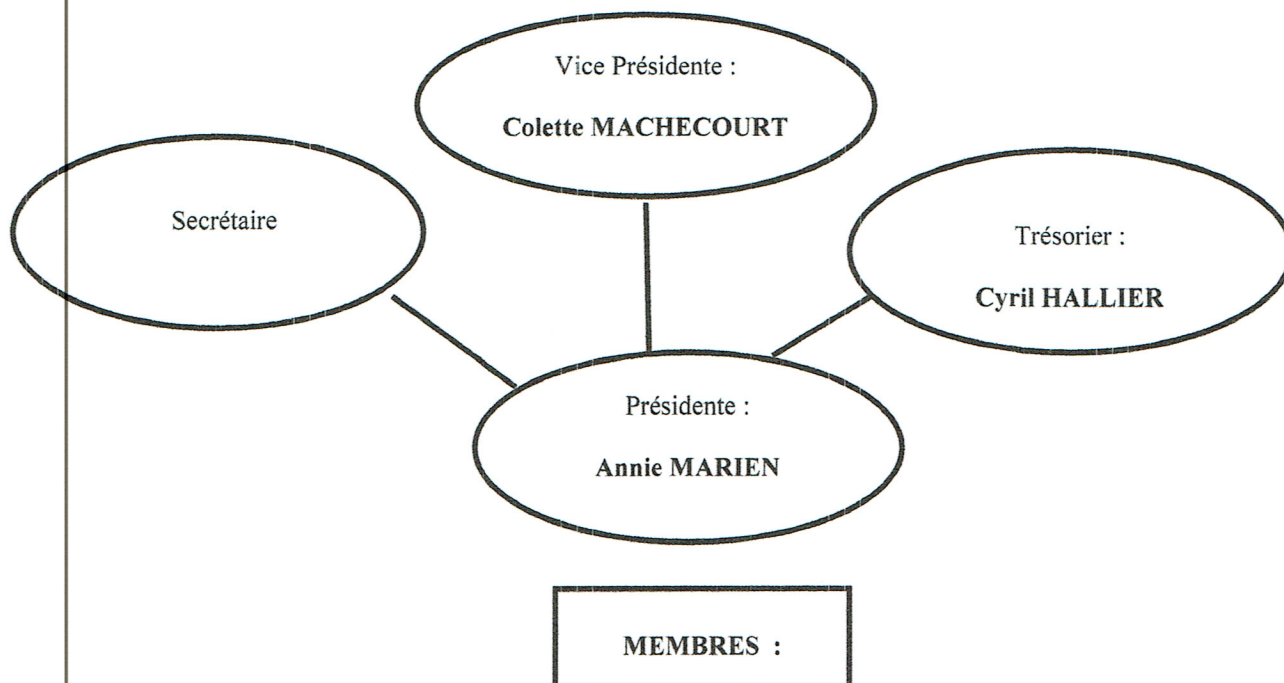
Participation à 5 enquêtes nationales : relevé de prix, conseils phytosanitaires, auto-écoles, parapharmacie, pièces détachées.

4 conseils d'administration :

◊ 13 janvier 2016, 21 mars 2016, 29 juin 2016, 19 octobre 2016.

5- Renouvellement du Conseil d'administration.

Réélection de René BOUCHONNET, Cyril HALLIER, Annie MARIEN, élection de Martine LARICHE.



Annie France
AUGENDRE

René
BOUCHONNET

Geneviève
THINEY-GAGNEPAIN

Gérard
LEFORESTIER

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Bilan au 31 décembre 2016

<u>ACTIF IMMOBILISE</u>	Valeur origine	Ammortissements	Valeur nette
<i>Matériel de bureau & informatique</i>	22 754,96 €	22 383,87 €	371,09 €
	<u>22 754,96 €</u>	<u>22 383,87 €</u>	<u>371,09 €</u>
 <u>ACTIF CIRCULANT</u>			
<i>TVA remboursable</i>	873,79 €		873,79 €
<i>Crédit Mutuel Livret</i>	6 490,14 €		6 490,14 €
<i>Crédit Mutuel C/Courant</i>	3 463,66 €		3 463,66 €
<i>CCP</i>	- €		- €
<i>Caisse</i>	52,64 €		52,64 €
<i>vadrot</i>			- €
<i>charges constatées d'avance</i>			- €
	<u>10 880,23 €</u>		<u>10 880,23 €</u>
	<u>33 635,19 €</u>	<u>22 383,87 €</u>	<u>11 251,32 €</u>
 <u>CAPITAUX PROPRES</u>			
<i>Fonds sociaux</i>			9 072,07 €
 <u>PROVISIONS</u>			
<i>Provisions p/risques & charges</i>			2 800,00 €
 <u>DETTES</u>			
<i>Salaires et organismes sociaux</i>			- €
 <i>charges a payer</i>			- €
<i>produits constatés d'avance</i>			- €
 <u>RESULTAT de l'EXERCICE</u>			620,75 €
			<u>11 251,32 €</u>

UFC QUE CHOISIR DE LA NIEVRE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS ET FOURNITURES		PRODUITS SUR PRESTATIONS REALISEES	
Matières Consommables Bureau	605,21	Cotisations (primo-adhésions)	1875,00
Matières Consommables Bulletin		Cotisations (ré-adhésions)	9114,00
		Cotisations (Adhésion solidarité)	96,00
SERVICES EXTERIEURS		Abonnements Bulletin	1329,40
Primes d'Assurances	285,66	Abonnement Que Choisir photocopies	33,00
		Dons	71,30
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			2161,00
Catalogues et imprimés impression	283,52		14679,70
	1113,00		
		REMBOURSEMENTS FRAIS POUR STAGES ET ENQUETES	877,21
DEPLACEMENTS - MISSIONS ET RECEPTIONS		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Frais relations publiques	61,42	Conseil Général	0,00
Frais de déplacements Personnel Bénévole	748,10	D.D.C.S.P.P.	1922,50
Frais pour stages et enquêtes	428,87	C.N.A.S.E.A.	7500,68
Frais de réception	73,01	Communes Diverses	15,00
		subvention mairie Nevers bureaux	1608,00
	1311,40		11046,18
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS		PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	100,21
Frais de routage	535,74	PRODUITS FINANCIERS	48,31
Frais de téléphone/internet	812,41		
Frais d'affranchissement	752,92		
DIVERS			
Partis Fédéraux	2981,10		
Partis et concours divers	558,17		
CHARGES DE PERSONNEL			
Appointements	12058,49		
Charges sociales	1416,90		
	13475,39		
loyer bureaux	1608,00		
CHARGES FINANCIERES			
dotations amortissements	47,6		
perte sur créances	876,82		
	2125,42		
	27372,36		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)		RESULTAT DE L'EXERCICE (perte)	
	27372,36		26751,61
			620,75
			27372,36

STOP AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

11972 réponses ont été reçues par la fédération UFC QUE CHOISIR suite au questionnaire sur le démarchage téléphonique diffusé sur internet entre le 27 octobre et le 9 novembre 2016.

Alors que le gouvernement se félicitait récemment des premiers résultats de Bloctel, force est de constater qu'en moyenne, chaque foyer est démarché 4 fois par semaine, voire même tous les jours pour 47 %. L'heure du déjeuner, ou tard le soir, semble être la "meilleure" heure de réception de ces « très agaçants » appels (pour 91 % des sondés).

Quelles sortes d'appels recevons-nous ? Etrangement, ce sont les mêmes que ceux des litiges que nous traitons dans nos associations : travaux de la maison (68%) énergies renouvelables (55%), fournisseurs d'énergie (42%).

Bloctel, service d'opposition au démarchage téléphonique bénéficie d'une bonne notoriété auprès des consommateurs enquêtés, mais si le nombre d'appels a diminué, il n'a pas totalement disparu.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Au niveau du consommateur, signer massivement une pétition pour dire STOP au harcèlement, soit par internet :

* (www.change.org/demarchagetelephonique)

* ou VENIR DANS NOS BUREAUX signer cette pétition.

La fédération UFC QUE CHOISIR saisit la DGCCRF et l'ARCEP afin de multiplier les contrôles et les sanctions envers les professionnels du démarchage téléphonique.

Elle demande également aux pouvoirs publics nationaux et européens d'avancer vers un plus grand encadrement du démarchage téléphonique, notamment une augmentation significative des sanctions financières en cas de démarchage abusif et la mise en place d'un système d'identification par un indicatif spécifique des appels à des fins commerciales.



PRIX EN PARAPHARMACIE : UN PALMARES SURPRENANT

D'une parapharmacie à l'autre, les prix sont éminemment variables, selon les résultats de notre enquête prix réalisée aussi bien en magasins que sur Internet. Les bonnes affaires ne se font pas toujours où l'on croit.

Entre le 24 septembre et le 8 octobre 2016 : sur le plan national, les enquêteurs bénévoles de l'UFC QUE CHOISIR ont procédé à un relevé de prix de 14 articles de parapharmacie.

Au total, ce sont 747 enseignes qui ont été enquêtées. 32 parapharmacies en ligne l'ont été également.

CONTEXTE : chasse gardée du secteur pharmaceutique jusqu'à la fin des années 80, la distribution de produits de parapharmacie est, depuis, ouverte à tous les modes de distribution : commerce spécialisé, grandes surfaces, internet, etc.

En 2015, le marché de la parapharmacie est évalué à 4.2 milliards d'euros, répartis de la manière suivante : 78 % pour les pharmacies, 20 % pour les parapharmacies et 2 % pour le commerce en ligne.

Les pharmacies peuvent être indépendantes ou fonctionner en réseau (Pharmavie, Pharmacie Lafayette, etc...). Les parapharmacies peuvent, elles aussi, être indépendantes, fonctionner en réseau (Parashop, Tanguy Parapharmacie, etc...) ou en grandes surfaces. Dans ce cas, le rayon est soit en « shopin-shop, dans le magasin, soit sous enseigne dans la galerie marchande (Parapharmacie E Leclerc, etc ...)

RESULTATS : sur le plan national, ceux-ci montrent des écarts de prix importants sur un même produit. En cause : le canal de distribution, le web est moins cher, les pharmacies les plus chères, exception faite des pharmacies Lafayette. Le fait d'être en réseau ou non n'y change rien. L'enseigne la moins chère est la parapharmacie . E. Leclerc (indice 86); et la plus chère la parapharmacie Cora Soleil Bleu (indice 112) inexistante dans la Nièvre, l'indice moyen étant de 100.

Internet devrait se développer et afficher des prix 8% moins chers que la moyenne nationale, mais hors frais de port.

Quant à la disponibilité des produits du panel de cette enquête, elle va de 80% chez E. Leclerc, à 53 % dans les pharmacies indépendantes, et même 43 % dans les autres réseaux de pharmacies.

RESULTAT D'ENQUETE - PRIX EN PHARMACIE

NB : pour plus d'équité, selon le souhait de la fédération, il n'a pas été possible de décliner le classement des enseignes par département

notre panier : 14 produits, dont :

		ml	prix moyen	Echelle de prix
AVENE	eau thermale apaisante, anti-irritante	300	6,68	entre 6 et 8 €
BIODERMA	solution micellaire démaquillante H2O	250	8,97	7 et 11 €
CAUDALIE	crème visage sorbet hydratante	40	19,05	18 et 20 €
CICABIAFINE	lait corporel hydratant quotidien	400	14,11	11 et 18 €
CINQ SUR CINQ	anti moustiques Tropic zones à risques	100	7,56	6 et 9 €
EAU PRE-CIEUSE	lotion, purifie et assainie la peau	375	7,51	6 et 10 €
KLORANE	shampooing à la quinine et aux vitamines B	200	6,51	5 et 8 €
LA ROCHE POSAY	crème solaire Anthelios SPF30	200	16,04	13 et 19 €
MUSTELLA	gel lavant doux	500	6,98	7 et 11 €
OENOBIOL	fortifiant, beauté des cheveux et des ongles	60 comprimés	15,25	10 et 24 €
SAFORELLE	soin lavant doux, toilette intime et corporelle	250	6,25	5 et 8 €
SOMATOLINE	ventre et abdomen intensif nuit 10	150	29,68	26 et 34 €
STERIMAR	hygiène de nez adulte/enfant, riche en oligo-éléments	100	5,29	4 et 7 €
WELEDA	crème de douche à l'argousier, dynamisme et vitalité	200	6,71	5 et 8 €

EN AVANT, LINKY !

En 2010, le gouvernement prévoyait le remplacement du compteur électrique bleu classique par un nouvel appareil : LINKY.

Fin juin 2017, ce remplacement débutera à Nevers et s'échelonnera jusqu'en 2021.

Quel sera le protocole ?

Chaque foyer concerné sera prévenu par ENEDIS (ex EDF) qui lui communiquera le nom du prestataire qui réalisera l'opération et un rendez-vous sera donné.

La presse locale, le journal du Centre a fait paraître un article le 16 mai dernier.

A cette occasion, il me paraît utile de vous rappeler que dans notre bulletin la Botte de l'UFC (n°128 de juin 2016), nous avons consacré un article à ce compteur LINKY sous la forme d'un questionnaire vrai-faux.

Le numéro du magazine QUE CHOISIR N° 559 de juin apporte quelques autres précisions dont voici la teneur :

Le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) publié fin avril émet de sérieuses critiques qui portent surtout sur une approche trop centrée sur la gestion du réseau et pas assez sur les clients = réussite technique pour la gestion du réseau, insuffisance pour l'utilisation de la maîtrise de l'énergie .

Ainsi est justifié le bien fondé du combat mené par l'UFC QUE CHOISIR sur l'affichage en temps réel des suivis de consommation afin de permettre aux usagers de réduire leur consommation électrique.

Quant aux champs électromagnétiques, attention à la désinformation évidente de certains sites opposés à LINKY. Une prise en compte des configurations d'installations atypiques pouvant générer des expositions de durées longues est également demandée.

SOUTENEZ NOS ACTIONS....

...FAITES UN DON

...Et réduisez vos impôts...

En effet, nous tenons à vous rappeler que la loi autorise notre association, Organisme d'Intérêt Général, à recevoir des dons, ouvrant droit à réduction d'impôt.

La réduction d'impôt dont vous pourriez bénéficier est égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable du foyer fiscal (article 200 du code général des Impôts).

Que ceux qui le peuvent et en ont le désir nous fassent parvenir leurs dons avant le 31 décembre prochain.

Un reçu fiscal leur sera adressé, à joindre obligatoirement à leur déclaration des Revenus 2017 pour obtenir la réduction prévue. A l'avance nous vous remercions.

2017 - BULLETIN DE PREMIERE ADHESION¹, de RENOUELEMENT¹ et d'abonnement à la Botte de l'UFC Que Choisir¹

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal [][][][][][] Ville _____

Téléphone [][][][][][][][][][] Adresse email _____
Pour vous informer du suivi de votre dossier

- | | | |
|--------------------------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | 1 ^{ère} adhésion seule | 28.00 € |
| <input type="checkbox"/> | 1 ^{ère} adhésion + abonnement à la Botte de l'UFC | 33.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement seul | 21.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement + abonnement à la Botte de l'UFC | 26.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement à la Botte de l'UFC seulement (4 numéros) | 5.00 € |

NOTRE ASSOCIATION EST COMPOSEE DE BENEVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. VOICI LA LISTE DES ACTIVITES QUE NOUS PROPOSONS :

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Journal : rédaction d'articles | <input type="checkbox"/> | Enquêtes : respect de la réglementation |
| <input type="checkbox"/> | Journal : mise sous bande pour envoi postal | <input type="checkbox"/> | Représentation de l'UFC |
| <input type="checkbox"/> | Enquêtes : relevés de prix | <input type="checkbox"/> | Administratif, informatique ... |

U.F.C. QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE
ASSOCIATION LOI 1901

Maison Municipale des Éduens
Allée des droits de l'enfant
Bureaux N°1 et N° 2
58000 NEVERS

☎ : 03 86 21 44 14

☎ : 03 86 57 65 81

Messagerie : contact@nievre.ufcquechoisir.fr

*La Force Consommateurs qui ... avec Vous AGIT
pour ne pas SUBIR.*

Dispensé de Timbrage

Varennes Vauzelles PPDC

La Botte de l'UFC



P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DEPOSÉ LE
4 JUILLET 2017

DESTINATAIRE :



Secrétariat :
contact@nievre.ufcquechoisir.fr

Enquête :
enquete@nievre.ufcquechoisir.fr

Adhésion :
gestal@nievre.ufcquechoisir.fr

Litiges :
af.augendre@nievre.ufcquechoisir.fr
gerard.leforestier@nievre.ufcquechoisir.fr
martine.lariche@nievre.ufcquechoisir.fr
rene.bouchonnet@nievre.ufcquechoisir.fr

Retrouvez l'U.F.C. QUE
CHOISIR sur internet :
www.quechoisir.org

SOLDES

**DU 28 JUIN
AU
8 AOUT 2017**

TOUJOURS DISPONIBLES par accès
au site internet pour les abonnés

